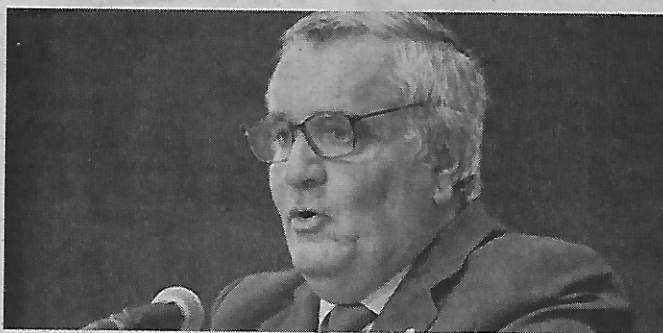


## CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE : LES DEMANDES DES ÉLUS DU 64



Alain Sanz, président de l'association des maires du 64. © ARCHIVES ASCENCION TORRENT

Alors que s'est ouvert ce lundi à Paris le 102<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, les membres du conseil d'administration de l'Association des maires et présidents de communautés des Pyrénées-Atlantiques (présidée par Alain Sanz, le maire de Rébénacq) souhaitent « rappeler les enjeux auxquels ils sont confrontés ». Deux motions ont d'ailleurs été adoptées le 8 novembre. La première réclame « un moratoire sur la réduction des ressources locales ». « La réduction de ces ressources impacte directement les recettes de fonctionnement et donc l'intervention du bloc communal dans tous ses domaines : tissu économique et associatif local, services aux usagers, investissement public local, entretien des réseaux et de la voirie... », s'inquiètent les maires du 64.

La seconde motion dénonce la réorganisation des trésoreries dans les Pyrénées-Atlantiques : « Malgré plusieurs demandes des élus locaux afin de clarifier le projet de réorganisation et de l'amender avec des propositions concrètes permettant de garantir un maillage territorial pérenne et répondant aux contraintes de proximité, aucune adaptation n'a à ce jour été entendue. » Des motions que « toutes les collectivités du département sont appelées à adopter ».